

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES ETUDES EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

**LE PRESIDENT PROVISoire
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Education,

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au Régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne,

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des Etudes en sciences odontologiques de l'UFR de Chirurgie Dentaire comme suit :

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences odontologiques 1^{ère} année (DFASO1) :

Membres du jury :

Pierre-Yves COUSSON, Président du jury, MCF
Guillaume BONNET, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 :

Marion BESSADET, MCF
Laurent DEVOIZE, PU
Christophe DESCHAUMES, MCF
Julien DUROUX, Chargé d'enseignement
Martine HENNEQUIN, PU
Didier COMPAGNON, MCF
Estelle MACHAT, MCF
Delphine SOULIER-PEIGUE, Chargé d'enseignement
Stéphanie TUBERT, PU

Suppléant :

Thomas DOUILLARD, Chargé d'enseignement
Marwan EL HELOU, Chargé d'enseignement

Semestre 2 :

Marion BESSADET, MCF
Laurent DEVOIZE, PU
Dominique ROUX, MCF
Christelle GREMEAU-RICHARD, MCF
Hervé BESSE, MCF
Axelle VAN LANDER, MCF A
Radhouane DALLEL, PU
Stéphanie TUBERT, PU
Martine HENNEQUIN, PU
Victoire QUENEAU, Assistant Hospitalo-universitaire

Suppléant :

Lenaïc MONCONDUIT, MCF
Christophe DESCHAUMES, MCF

Membres du jury :

Laurent DEVOIZE, Président du jury, PU
Martine HENNEQUIN, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 :

Marion BESSADET, MCF
Dominique ROUX, MCF
Pierre-Yves COUSSON, MCF
Marwan EL HELOU, Chargé d'enseignement
Didier COMPAGNON, MCF
Céline MELIN, MCF
Hervé BESSE, MCF

Semestre 4 :

Marion BESSADET, MCF
Christophe DESCHAUMES, MCF
Thomas DOUILLARD, Chargé d'enseignement
Stéphanie TUBERT, PU
Céline DEVEUVE-MUROL, Chargé d'enseignement
Dominique ROUX, MCF
Victoire QUENEAU, Assistant Hospitalo-universitaire
Hervé BESSE, MCF

Suppléant :

Delphine SOULIER-PEIGUE, Chargé d'enseignement

Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT) :

Membres du jury :

Christelle GREMEAU-RICHARD, Président du jury, MCF
Marion BESSADET, Vice-président du jury, MCF

Semestre 4 :

Dominique ROUX, MCF
Delphine SOULIER-PEIGUE, Chargé d'enseignement
Hervé BESSE, MCF
Victoire QUENEAU, Assistant Hospitalo-universitaire
Laurent DEVOIZE, PU
Martine HENNEQUIN, PU
Pascal AUROY, PU
Valérie ROGER-LEROI, PU

Suppléant :

Marwan EL HELOU, Chargé d'enseignement

Troisième Cycle Court (TCC)

Membres du jury :

Nicolas DECERLE, Président du jury, MCF
Dominique ROUX, Vice-président du jury, MCF

Semestre 6 :

Marion BESSADET, MCF
Estelle MACHAT, MCF
Anne DEPREUX, MCF A
Martine HENNEQUIN, PU
Laurent DEVOIZE, PU
Victoire QUENEAU, Assistant Hospitalo-universitaire
Hervé BESSE, MCF

Suppléant :

Christophe DESCHAUMES, MCF

Article 2 :

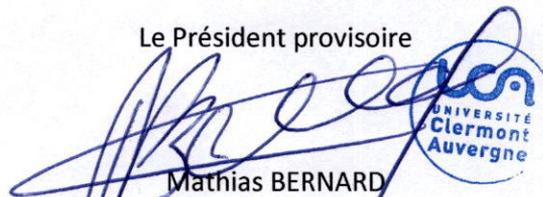
L'arrêté UCA-2020-467 est abrogé.

Article 3 :

Le Directeur Général des services de l'EPE UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 09/03/2021

Le Président provisoire



Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le 12 MAR. 2021

- Publié le 12 MAR. 2021

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.